PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 Juillet 2026

L'an deux mil-vingt-six, le vendredi dix Juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en mairie de Prunay le Temple – 2 Rue de la Commanderie sous la Présidence de Monsieur Jean MYOTTE Maire, suite à la convocation en date du Lundi cinq Juillet deux mil vingt-six, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Messieurs Jean MYOTTE ; Jean François BONNIN ; Guillaume MANGIN ; Guillaume DEFRANCE ; Thierry DELAGE ; Mesdames Annie MARTIN ; Valérie LA DUCA ; Justine HAUTIER ; Isabelle TOUQUERANT ; Madame Isabelle FERRE.

Absente : Madame Christine MENU ayant donnée son pouvoir à Monsieur Jean MYOTTE.

Secrétaire de séance : Annie MARTIN

I- Approbation des procès-verbaux du 29/05/2026 :

Le procès-verbal de la séance du 29/05/2026 est approuvé à l'unanimité et signé par les membres présents ce jour.

II- Panneau de restriction de circulation route des 3 Vallées (2026-25)

Monsieur le maire indique aux membres du conseil que le passage de poids lourds route des 3 Vallées provoque des dégâts régulièrement sur les murs de la propriété située dans le virage à 90° en direction du cimetière la largeur de cette voie étant inadaptée au passage de tels véhicules.

Il propose d'interdire sur cette route le passage de véhicules de plus de 3.5 tonnes comme l'a fait la commune de Septeuil à l'autre extrémité de cette route.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition et en conséquence d'apposer un panneau d'indication.

III – Election d'un représentant de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT : (2026-26)

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil que la commune doit élire un représentant au sein de la CLECT.

Monsieur DEFRANCE Guillaume propose sa candidature et est élu à l'unanimité.

IV- : <u>Nomination au sien des commissions thématiques de la CCPH</u> (2026-27)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil les différentes commissions

<u>Sont candidats</u> :

- **Commission Développement économique** :

  - Thierry DELAGE

- **Commission Environnement – Bassin Versant de la Vaucouleurs** :

  - Jean François BONNIN

- **Commission SPANC :**

  - Jean François BONNIN

V- : <u>Remboursement de Monsieur le Maire concernant le cadeau de départ de Madame DAMMAK Sonda</u> (2026-28)

Monsieur le Maire informe, que Madame Sonda DAMMAK agent du périscolaire (garderies matin et soir et cantine), va nous quitter en cette fin d'année scolaire pour des raisons familiales et regrette le départ de cette personne très appréciée.

Monsieur le Maire propose de lui offrir un présent pour la remercier.

Le conseil Municipal propose de lui offrir un sac d'un montant de 83,30€ et de rembourser Monsieur le Maire qui va en avancer le règlement.

VI- <u>City stade</u> :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que pour ce projet qui bénéficie des concours de la Région et du Département des Yvelines nous avons choisi le cabinet AMOSTRA représenté par Monsieur LIENNARD comme maître d'œuvre.

Après concertation avec les commissions Urbanisme et travaux 4 entreprise avaient été retenues pour répondre à l'appel d'offre.

2 d'entre elles seulement ont répondu et la meilleure proposition a été faite par la société WATELET pour un montant global de 93.000€ HT alors que la proposition de Flin TP s'élève à un montant global de 97.900,30€ HT.

Le conseil décide donc à l'unanimité de confier la réalisation de ce City stade à la société WATELET l'objectif étant une mise en service pour les vacances de la Toussaint 2026.
D'autre part, après consultation et discussion le conseil municipal choisit la couleur beige pour les bardages et le vert Réf 6028 pour les montants métalliques.

V- : <u>aménagement d'horaire période d'été pour Christophe PENOT</u> :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que compte tenu de la canicule qui a sévi précocement cette année, Monsieur Christophe PENOT Agent technique de Prunay travaille selon les horaires été (06h30 à 12h00 et de 12h30 à 14h00) jusqu'au 31 Juillet 2026 car étant en congé en Août.

VI- <u>Personnels scolaire et périscolaire</u> :

Nouvelle directrice de l'école en Septembre et nouvel agent recruté pour le périscolaire.

VII- <u>Travaux concernant l'appartement 1er Etage</u> :

Cet appartement nécessite une remise en état, lessivage et peinture suite au départ de l'ancienne locataire. La meilleure proposition a été faite par la société Renov canaries pour un montant de 4.800HT exécution des travaux, première quinzaine de Septembre.

Le conseil à l'unanimité retient cette proposition.

VII- <u>Antenne téléphonique mobile</u> :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que pour des raisons techniques la nouvelle antenne de téléphonie mobile ne sera opérationnelles qu'en fin d'année.

VIII- <u>Modernisation de la communication numérique communale – Refonte du site internet</u>

Ce projet de refonte a pour objectif de moderniser l'interface, de simplifier la gestion des contenus et d'instaurer un système d'envoi automatisé d'actualités par newsletter. Afin d'assurer une adoption optimale par les administrés, une campagne d'information par boîtage sera mise en œuvre pour encourager les inscriptions.

Parallèlement à ce projet, la commune confirme son maintien sur l'application mobile de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH), en assurant la mise à jour régulière des données diffusées.

La commission communication est chargée de poursuivre les travaux relatifs à la migration technique ainsi qu'à la refonte visuelle du site. Ces éléments seront présentés lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal pour validation finale.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement concernant le changement de prestataire pour le site internet de la commune, validant ainsi la transition vers la solution « La Page Locale »,

IX – <u>CEP analyse entre 2018 à 2025</u> :

Monsieur le maire présente aux membres du bureau l'étude sur le suivi annuel énergétique dans le cadre de la mission Conseil en Energie Partagé (CEP) présentée par Monsieur Stéphane RONDU,

L'étude fait ressortir une économie très significative en matière de consommation énergétique sur les 6 dernières années et également un gain monétaire malgré les hausses de tarifs et des taxes afférentes.

Cette étude ayant été réalisé sur l'ensemble des communes de la CCPH il apparait que nos résultats figurent permis les meilleurs. Ils résultent de nos choix en terme d'éclairage public (LED) de changement de pompe à chaleur pour l'école et le foyer rural et de l'isolation des éléments de la chaudière de la mairie.

Après discussion, les membres expriment leur souhait de continuer sur cette belle avancée, et souhaitent prendre un rendez-vous avec Monsieur RONDU dans le cadre de la commission des travaux afin d'examiner les marges de progrès potentielles ;

<u>IX- Questions divers :</u>

- Avec la répétition des phénomènes de canicule les membres du conseil suggèrent qu'une réflexion soit menée pour une meilleure adaptation des locaux scolaires et périscolaires notamment.
- Monsieur le maire indique que la commune a reçu un courrier du Conseil départemental l'informant que le montant de la FDTAMO pour 2026 s'élève à 46.274€ alors que nous avons budgétairement prévu une somme de 40.000€.

Prochaine séance le Mercredi 09 Septembre 2026 à la maire à 20h15
Fin de la séance à 22h45.